

LITTORAL



Menu de fête maritime

Quatre chefs et pâtisseries de Picardie maritime suggèrent des préparations de fête d'inspiration marine. **Page 9**

AULT



Ça roule pour le skatepark

Un projet de création de skatepark a été présenté mardi soir au conseil municipal. **Page 14**

LE TRÉPORT



Le repas, c'est moins « bon »

Se substituant aux bons d'achat, le repas de Noël des personnes âgées n'a pas bien réussi. **Page 15**

ENVIRONNEMENT

Des haies contre la gadoue

La Chambre d'agriculture de la Somme et le conseil général sont associés depuis 1996 pour lutter contre l'érosion des sols. Exemple d'aménagements à Cahon-Gouy.

L'ESSENTIEL

- Un « Carrefour de l'érosion » s'est tenu mercredi 10 décembre à Cahon-Gouy, à destination d'élus.
- Organisé par la Somea (Somme Espace et Agronomie), cet événement a fait le point sur les actions entreprises pour lutter contre l'érosion des terres agricoles.

J'espère que cela sera efficace», lâche Pascal Quennehen. Au bord d'un chemin de Cahon-Gouy, une fascine a été aménagée. Cette sorte de haie formée de fagots de branches de saule, retenus par des pieux en saule, court le long de sa parcelle. Au même endroit, l'an dernier, la terre du champ, situé en pente, avait dévalé. Au moins 200 m³ de terre fertile étaient partis, à cause de pluies trop importantes et trop violentes.

Pascal Quennehen et Véronique Charlet exploitent cette parcelle d'environ 16 hectares, dont Véronique a hérité, depuis 1990. « Avant, c'était des pâtures », explique Pascal Quennehen. « On a décidé de cultiver. Jusqu'en 2003, on n'a pas eu de problème ». Depuis, régulièrement, la parcelle s'érode. Même chose pour le champ de Christian Tellier (cinq hectares), tout à côté. « Les gens du village nous regardaient de travers », continue Pascal Quennehen, qui habite Rambures, et fait 25 km en tracteur pour venir cultiver cette parcelle de Cahon-Gouy.

La boue finissait dans la Trie

À chaque fois, les coulées de boue n'ont fait aucun dégât dans les maisons, mais se sont déversées dans des rues du village, pour finir dans la Trie, la rivière qui traverse Cahon-Gouy.

La parcelle de 21 hectares fait partie du bassin versant de la Trie. Un bassin versant est un territoire qui draine l'ensemble de ses eaux vers un exutoire commun : rivière



Une fascine, avec des saules, a été placée pour limiter l'érosion, à cet endroit sujet à des coulées de boue.

(comme c'est le cas ici) ou mer.

Même si elle a été facilitée par certaines techniques agricoles (et la disparition des haies, justement), l'érosion est un phénomène naturel : la pluie fait se détacher des petits morceaux de terre, puis le ruissellement emmène les sols vers l'aval. Pour lutter contre l'érosion, les moyens sont connus : fascines, haies, merlons (petites

bosses) de terre, bandes enherbées. C'est ce qui a été réalisé en moins de quinze jours, du 24 novembre au 5 décembre 2014, par l'entreprise Tellier paysage, de Rue.

Un chantier exemplaire par sa rapidité

Un chantier exemplaire pour sa rapidité : moins de quinze mois entre l'alerte donnée par la muni-

cipalité de Cahon-Gouy et la fin des travaux. La Somea (Somme Espace et Agronomie), cette association créée par le conseil général de la Somme et la chambre d'agriculture de la Somme en 1996, à la suite d'orages dévastateurs qui avaient frappé la commune de Pernois, au nord-ouest d'Amiens, a piloté le projet.

Mercredi 10 décembre, la Somea

La Trie et la Course vont mieux

Autre chantier présenté mercredi 10 décembre, la restauration des berges de la Trie et de la Course, rivières qui passent à Cahon-Gouy. Les berges étaient piétinées, effondrées, le plus souvent à cause du bétail, la végétation de berge y manquait. Bilal Ajouz, de l'Ameva (Aménagement et valorisation du bassin de la Somme, le syndicat mixte né à la suite des inondations de la Somme en 2001), a rappelé les travaux entrepris entre 2007 et 2012 : terrassement des berges, mise en

place de clôtures et abreuvoirs, reboisements. Le passage sous siphon de la rivière Course, qui s'était effondré en 2007, a également été refait à neuf. Ces aménagements permettent d'améliorer le cours d'eau : « on y a trouvé de la lamproie marine, ce qui est très rare », a expliqué Bilal Ajouz. Mais aussi de la truite fario, du chabot etc ». « Les points noirs restent les moulins, qui bloquent la migration des poissons », a noté l'intervenant de l'Ameva.

À SAVOIR

- Les chantiers de lutte contre l'érosion sont le fruit de partenariats entre de nombreuses structures. Dans l'exemple de Cahon-Gouy, il s'agit de la municipalité, de la communauté de communes du Vimeu vert, de l'Association foncière de remembrement de la commune, de la Somea (donc Chambre d'agriculture et conseil général), l'Agence de l'eau Nord-Artois-Picardie.
- Les financements sont multiples : communauté de communes, Agence de l'eau, Association foncière, fonds européens.
- Les travaux sur la parcelle de 21 hectares ont coûté 19 845 euros.

avait convié des élus, des partenaires pour présenter les actions entreprises. Après une matinée destinée aux points théoriques, tout le monde est venu voir sur place. Jérôme Tellier, ingénieur à la Somea, a montré l'utilité des aménagements qu'il a imaginés. Là où il faut trois ou quatre ans pour qu'une haie soit efficace pour retenir les terres agricoles, une fascine est utile dès sa mise en place. Les pieux en saule pousseront : il ne s'agit pas de bois mort. Au final, dans quelques années, on aura quelque chose qui ressemble à une haie. De l'autre côté du chemin qui longe la partie basse de la parcelle de Pascal Quennehen et Véronique Charlet, une haie a d'ailleurs été plantée, et un merlon de terre a été aménagé, pour retenir les eaux qui dévaleraient le chemin. Plus haut dans le champ, une autre haie a été plantée, avec du cornouiller, du troène, du charme etc. La disposition de la haie a été pensée de façon à ne pas gêner le passage des machines agricoles.

Cerise sur le gâteau, ces aménagements seront pris en compte dans le cadre des aides de la Politique agricole commune pour le « verdissement » : haies, fascines et bosquets sont des « surfaces d'intérêt écologique ».